

Legislative
Assembly
of Ontario



Assemblée
législative
de l'Ontario

1^{re} SESSION, 42^e LÉGISLATURE, ONTARIO
69 ELIZABETH II, 2020

Projet de loi 181

(Chapitre 2 des Lois de l'Ontario de 2020)

Loi autorisant l'utilisation de certaines sommes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020

L'honorable P. Bethlenfalvy
Président du Conseil du Trésor

1 ^{re} lecture	10 mars 2020
2 ^e lecture	12 mars 2020
3 ^e lecture	12 mars 2020
Sanction royale	19 mars 2020



Loi autorisant l'utilisation de certaines sommes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020

Préambule

Il ressort des messages de l'honorable lieutenant-gouverneur de la province de l'Ontario, accompagnés du budget des dépenses et du budget supplémentaire des dépenses, que les sommes indiquées dans les annexes sont nécessaires aux fins énoncées dans la présente loi.

Pour ce motif, Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative de la province de l'Ontario, édicte :

Définitions

1 Les définitions qui suivent s'appliquent à la présente loi.

«élément d'investissement hors trésorerie» S'entend au sens de la *Loi sur l'administration financière*. («non-cash investment»)

«frais hors trésorerie» S'entend au sens de la *Loi sur l'administration financière*. («non-cash expense»)

Crédits accordés

Dépenses de la fonction publique

2 (1) Pour la période allant du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020, des sommes totalisant un maximum de 142 493 751 000 \$ peuvent être prélevées sur le Trésor ou comptabilisées à titre de frais hors trésorerie et affectées, conformément aux crédits et postes du budget des dépenses, aux dépenses de la fonction publique, indiquées à l'annexe A de la présente loi, auxquelles il n'est pas autrement pourvu.

Investissements de la fonction publique

(2) Pour la période allant du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020, des sommes totalisant un maximum de 4 464 949 300 \$ peuvent être prélevées sur le Trésor ou comptabilisées à titre d'éléments d'investissement hors trésorerie et affectées, conformément aux crédits et postes du budget des dépenses, aux investissements de la fonction publique dans des immobilisations, des prêts et autres éléments, indiqués à l'annexe B de la présente loi, auxquels il n'est pas autrement pourvu.

Dépenses des bureaux des fonctionnaires de l'Assemblée

(3) Pour la période allant du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020, des sommes totalisant un maximum de 286 594 600 \$ peuvent être prélevées sur le Trésor et affectées, conformément aux crédits et postes du budget des dépenses, aux dépenses des bureaux des fonctionnaires de l'Assemblée, indiquées à l'annexe C de la présente loi, auxquelles il n'est pas autrement pourvu.

Dépenses de la fonction publique

3 Toute dépense figurant aux crédits et postes du budget des dépenses de la fonction publique peut être engagée ou comptabilisée par la Couronne par l'intermédiaire du ministère auquel a été confiée, pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2020, la responsabilité du programme ou de l'activité auquel s'applique cette dépense.

Abrogation

4 La présente loi est abrogée le 1^{er} avril 2021.

Abrogation de diverses lois

5 La *Loi de 2018 portant affectation anticipée de crédits pour 2019-2020* et la *Loi supplémentaire de 2019 portant affectation anticipée de crédits pour 2019-2020* sont abrogées.

Entrée en vigueur

6 La présente loi est réputée être entrée en vigueur le 1^{er} avril 2019.

Titre abrégé

7 Le titre abrégé de la présente loi est la *Loi de crédits de 2020*.

**CRÉDITS
ANNEXE A**

Fonction publique	Budget des dépenses de 2019-2020 – Fonctionnement (en dollars)	Budget des dépenses de 2019-2020 – Immobilisations (en dollars)	Budget supplémentaire des dépenses de 2019-2020 – Fonctionnement (en dollars)	Budget supplémentaire des dépenses de 2019-2020 – Immobilisations (en dollars)	Total (en dollars)
Affaires autochtones	69 440 700	3 501 000	0	0	72 941 700
Affaires francophones	5 820 400	1 000	0	0	5 821 400
Affaires municipales et Logement	938 296 800	245 136 500	0	0	1 183 433 300
Agriculture, Alimentation et Affaires rurales	545 260 400	196 025 200	0	0	741 285 600
Bureau du Conseil des ministres	35 917 200	0	0	0	35 917 200
Bureau du lieutenant-gouverneur	1 903 500	0	0	0	1 903 500
Cabinet du Premier ministre	2 326 800	0	0	0	2 326 800
Développement économique, Création d'emplois et Commerce	752 479 900	93 403 000	0	0	845 882 900
Éducation	27 520 155 500	1 759 911 500	63 929 300	0	29 343 996 300
Énergie, du Développement du Nord et des Mines	4 427 134 600	153 484 100	1 560 200 000	0	6 140 818 700
Environnement, de la Protection de la nature et Parcs	322 781 900	3 842 700	0	0	326 624 600
Finances	1 370 736 500	3 000	0	0	1 370 739 500
Formation et Collèges et Universités	7 966 995 900	105 757 700	0	0	8 072 753 600
Infrastructure	19 056 000	444 567 600	0	0	463 623 600
Procureur général	1 690 626 200	126 748 600	10 396 000	0	1 827 770 800
Richesses naturelles et Forêts	476 145 900	14 082 700	0	0	490 228 600
Santé et Soins de longue durée	58 121 767 100	1 835 769 500	337 100 000	0	60 294 636 600
Secrétariat du Conseil du Trésor	2 211 995 500	325 802 000	300 000 000	0	2 837 797 500
Services à l'enfance et Services sociaux et communautaires	16 746 134 400	37 458 500	395 415 900	0	17 179 008 800
Services aux aînés et Accessibilité	48 054 200	3 003 000	0	0	51 057 200
Services gouvernementaux et Services aux consommateurs	638 361 300	102 819 300	0	0	741 180 600
Solliciteur général	2 795 509 200	148 118 100	0	0	2 943 627 300
Tourisme, Culture et Sport	1 143 341 100	68 877 300	0	0	1 212 218 400
Transports	1 155 059 500	4 847 668 400	0	0	6 002 727 900
Travail	304 935 600	493 000	0	0	305 428 600
Total	129 310 236 100	10 516 473 700	2 667 041 200	0	142 493 751 000

**CRÉDITS
ANNEXE B**

Fonction publique	Budget des dépenses de 2019-2020 – Fonctionnement (en dollars)	Budget des dépenses de 2019-2020 – Immobilisations (en dollars)	Budget supplémentaire des dépenses de 2019-2020 – Fonctionnement (en dollars)	Budget supplémentaire des dépenses de 2019-2020 – Immobilisations (en dollars)	Total (en dollars)
Affaires autochtones	1 000	0	0	0	1 000
Affaires francophones	1 000	0	0	0	1 000
Affaires municipales et Logement	1 000	1 396 500	0	0	1 397 500
Agriculture, Alimentation et Affaires rurales	9 001 000	0	0	0	9 001 000
Bureau du Conseil des ministres	0	0	0	0	0
Bureau du lieutenant-gouverneur	0	0	0	0	0
Cabinet du Premier ministre	0	0	0	0	0
Développement économique, Création d'emplois et Commerce	10 001 000	2 000	0	0	10 003 000
Éducation	3 062 000	2 638 500	0	0	5 700 500
Énergie, du Développement du Nord et des Mines	30 055 000	519 145 600	186 000 000	0	735 200 600
Environnement, de la Protection de la nature et Parcs	1 000	70 138 800	0	0	70 139 800
Finances	452 000	552 000	0	0	1 004 000
Formation et Collèges et Universités	442 001 000	1 000	0	0	442 002 000
Infrastructure	2 000	1 000	0	0	3 000
Procureur général	9 000	178 783 300	0	0	178 792 300
Richesses naturelles et Forêts	2 925 800	48 935 600	0	0	51 861 400
Santé et Soins de longue durée	82 519 000	18 357 400	0	0	100 876 400
Secrétariat du Conseil du Trésor	1 000	2 000	0	0	3 000
Services à l'enfance et Services sociaux et communautaires	43 710 000	23 248 400	0	0	66 958 400
Services aux aînés et Accessibilité	1 000	2 000	0	0	3 000
Services gouvernementaux et Services aux consommateurs	16 178 400	249 262 400	0	0	265 440 800
Solliciteur général	21 000	302 443 800	0	0	302 464 800
Tourisme, Culture et Sport	1 000	14 322 000	0	0	14 323 000
Transports	6 000	2 203 271 600	0	0	2 203 277 600
Travail	1 000	6 494 200	0	0	6 495 200
Total	639 951 200	3 638 998 100	186 000 000	0	4 464 949 300

**CRÉDITS
ANNEXE C**

Bureaux des fonctionnaires de l'Assemblée	Budget des dépenses de 2019-2020 – Fonctionnement (en dollars)	Budget des dépenses de 2019-2020 – Immobilisations (en dollars)	Budget supplémentaire des dépenses de 2019-2020 – Fonctionnement (en dollars)	Budget supplémentaire des dépenses de 2019-2020 – Immobilisations (en dollars)	Total (en dollars)
Bureau de l'Assemblée législative	187 094 200	0	0	0	187 094 200
Bureau du directeur général des élections	41 059 600	0	0	0	41 059 600
Bureau de la vérificatrice générale	25 796 000	0	0	0	25 796 000
Ombudsman Ontario	32 644 800	0	0	0	32 644 800
Total	286 594 600	0	0	0	286 594 600